

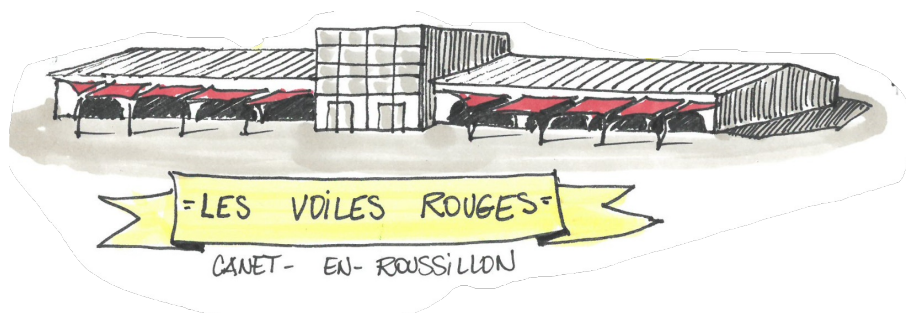
# Ambition Littoral

## QUEL LITTORAL POUR DEMAIN ?

La démarche  
Ambition  
Littoral

Recueil des outils de  
sensibilisation  
aux risques côtiers

LETTRE D'ACTUALITÉ  
MAI 2023, n°10



## QUESTIONS PROSPECTIVES et RETOUR D'EXPÉRIENCE

### Prospective

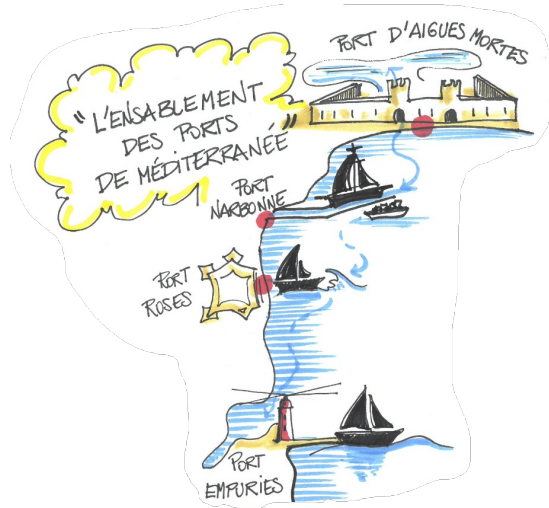
Miser sur l'expérience et la connaissance pour anticiper l'avenir

Et demain, à quoi ressemblera le littoral du Golfe du Lion ?

Réponse : tout dépendra de la capacité des acteurs et des décideurs à s'adapter et à adapter leurs territoires aux conditions nouvelles, notamment celles générées par le changement climatique.

Le quatrième atelier de travail de la démarche Ambition Littoral, les 8 et 9 novembre 2022, a fait émerger les conditions pour que cette adaptation soit possible.

Historien, le professeur Aymat Catafau a rappelé que pour adapter un territoire littoral, il faut avant tout un État qui assume son rôle, comme ce fut le cas dans l'Antiquité pour l'aménagement des grands ports tels que ceux d'Empurias, de Roses, d'Aigues-Mortes ou, à Narbonne, celui de La Nautique : « Un État, ça signifie une décision publique, des moyens, un suivi, une fiscalité ». Quand l'État s'affaiblit, comme ce fut le cas au Moyen-Âge, les équipements ne sont plus entretenus, les ports s'ensablent. Citant plus précisément l'exemple du port narbonnais de La Nautique, Aymat Catafau a mis l'accent sur la maîtrise technique associée à la décision publique : l'aménagement, sur le cours de la vieille Aude, de digues qui allaient en



rétrécissant le cours du fleuve pour en accroître la pression pourvoyait à son désensablement et au maintien de la navigabilité.

Présentations et supports de l'atelier

La connaissance est aujourd'hui, plus que jamais, nécessaire pour éclairer la décision publique. « L'adaptation, c'est « faire avec », a rappelé le géographe Sylvain Rode, faire avec les éléments naturels, leur dynamique, leur fragilité, et reconnaître qu'il faut la remettre en cause la perspective prométhéenne privilégiée jusque récemment -une mise sous contrôle et une illusoire maîtrise des éléments naturels- et se demander comment on peut penser l'occupation de l'espace avec ces milieux, leurs caractéristiques, leur dynamique et leur instabilité ».

Pour y parvenir, encore faut-il bien connaître ces caractéristiques des milieux.

Plusieurs organismes publics s'y emploient.



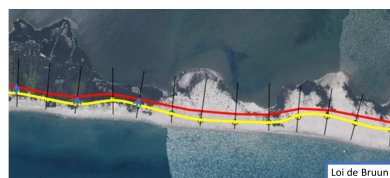
### Modélisation des scénarios d'évolution du littoral (BRGM)

Eric Palvadeau a expliqué comment le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) modélise des scénarios d'évolution du littoral à partir des observations réalisées au fil des années.



### Modélisation des évolutions à venir (Cerema)

Benjamin Piccinini et Elodie Kleczewski, du Cerema (sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport) ont détaillé les usages des différents types d'images satellitaires pour modéliser les évolutions à venir.

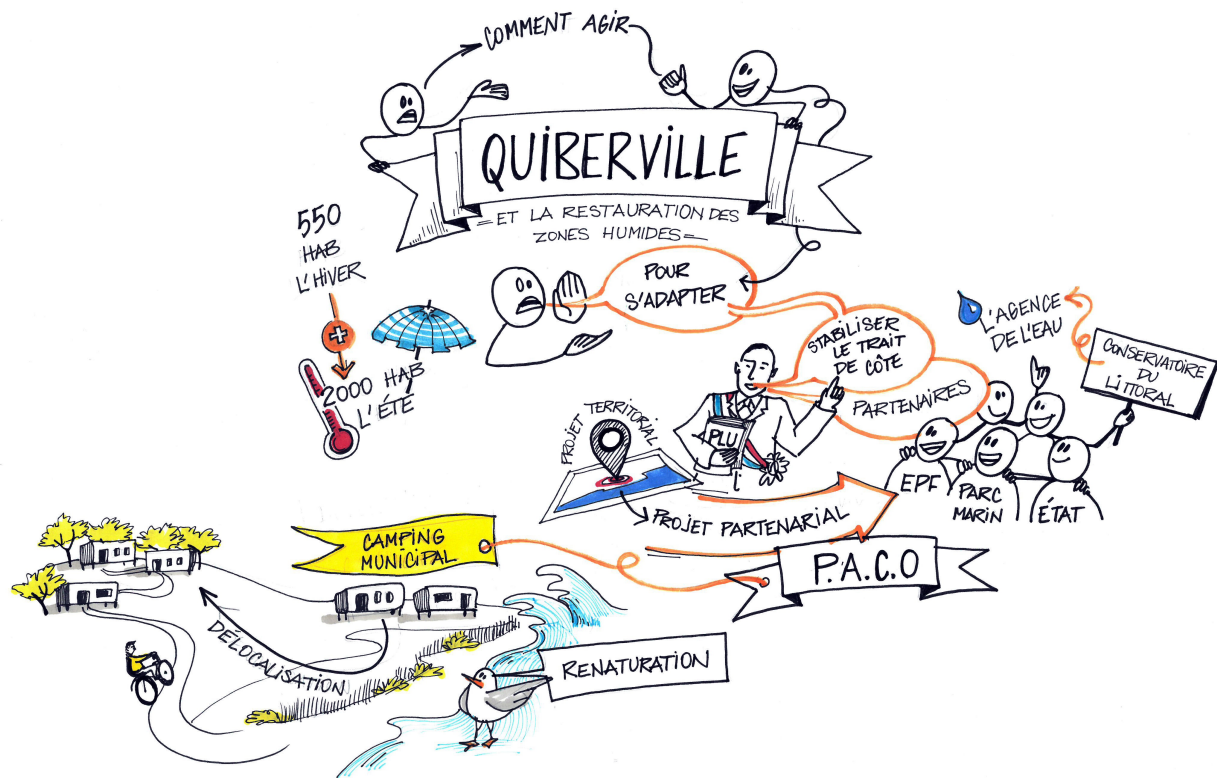


### Anticiper les évolutions du trait de côte (EID)

Hugues Heurtefeux directeur logistique et littoral à l'Entente interdépartementale pour la démoüstication (EID Méditerranée) a initié les participants aux subtilités mathématiques de la règle de Bruun, qui permet d'anticiper les évolutions du trait de côte en fonction des caractéristiques particulières de chaque territoire

## Retours d'expériences

Si elle est nécessaire, la connaissance scientifique n'est pas forcément suffisante. Des exemples de politiques conduites dans d'autres territoires peuvent se révéler inspirantes.

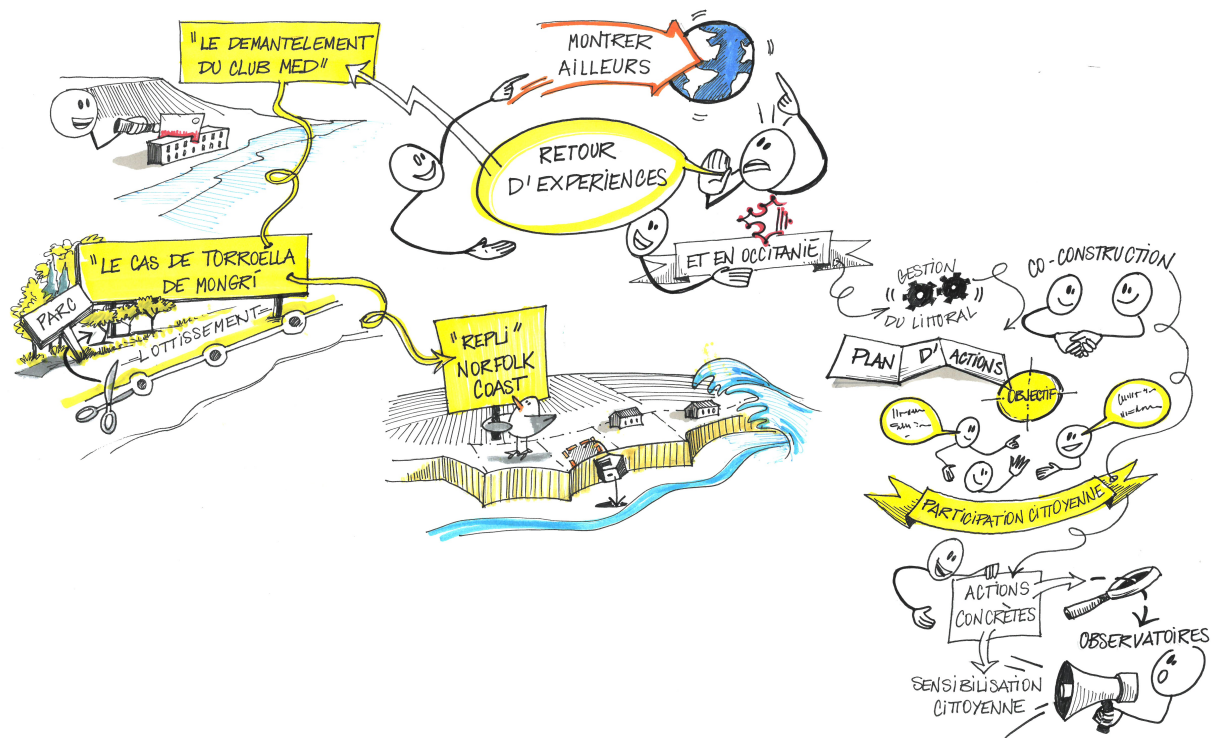


### Camping municipal - Quiberville

Jean-François Bloc, le maire de Quiberville (Seine maritime) a raconté comment, après avoir résisté à toute idée d'évolution, il a pris la décision de délocaliser son camping municipal régulièrement ravagé par les inondations et les submersions marines, pour requalifier la connexion à la mer de la Saône, le fleuve côtier qui traverse son territoire, en collaboration avec les communes voisines, les autres collectivités territoriales et le Conservatoire du littoral.

D'autres exemples ont été rapportés, tels que les relocalisations de lotissements ou d'équipements touristiques en Grande-Bretagne (Happisburgh) ou en Catalogne (Cap de Creus et Toroella de Montgri).

Enfin, pour que des décisions d'aménagement soient adoptées et exécutées, il est nécessaire de disposer d'un cadre réglementaire approprié. Amandine Cabrit, au nom de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Occitanie, a expliqué ce que la loi Climat et Résilience change dans l'ordonnancement juridique, quels outils elle propose aux collectivités territoriales, et quels objectifs elle entend atteindre. Alexandre Richard, chargé d'études Littoral à la Région Occitanie, a décrit le plan Littoral 21, un programme d'investissement porté par l'Etat, la Région et la Banque des territoires pour accompagner la transformation du littoral, et qui se déroulera jusqu'en 2027.



DENIS LACROIX  
GRAND TÉMOIN

Après un temps consacré à la découverte et à l'expérimentation d'outils de sensibilisation aux enjeux littoraux, le grand témoin de l'atelier, Denis Lacroix, a tiré les conclusions de l'ensemble des communications de la journée. Délégué à la prospective auprès de la direction de l'institut français de recherche sur les océans (Ifremer), il était intervenu dans la matinée pour expliquer comment la prospective élabore scientifiquement des scénarios d'évolution en fonction des options politiques choisies. En conclusion, il a invité à rassembler les richesses, les talents, la créativité, de chacun pour « aller vers quelque chose qui nous nourrit et donne l'envie de faire ensemble, d'agir pour que le monde que nous transmettons en permanence -pas seulement à nos enfants ou nos petits-enfants, mais nos collègues, nos amis les gens qu'on côtoie quelle que soit la structure dans laquelle on est- soit un monde où on ait envie de vivre, un monde désirable, un monde souhaitable, et pas un monde à éviter un monde à rejeter ».

## Découverte et expérimentation d'outils de sensibilisation aux enjeux littoraux

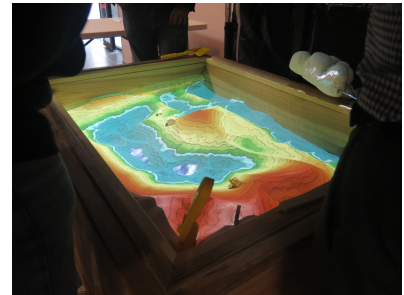
Les échanges sur les trois ateliers ont permis de mettre en lumière certains points :

- Inventer des modes d'adaptation : les nouveaux outils de l'État sont intéressants (Projet Partenarial d'Aménagement, PPA, notamment), le projet de loi suscite des espoirs ;
- Manque d'outils juridiques, de financement, et de marge de manœuvre au niveau foncier ;
- Besoin de s'articuler avec les SCOT et besoin de développer les expérimentations ;
- Nécessité de revoir les règles d'urbanisation et de définir des dates et échéances précises pour changer de logique ;
- Repenser les échelles avec une meilleure articulation entre le littoral et l'arrière-pays : développer les solidarités territoriales, mettre un terme aux « manières de penser cloisonnées », obtenir un



discours commun des élus ;

- Importance des opérations de sensibilisation (culture du risque, culture de l'anticipation) : nécessité de changer le logiciel, envisager les aspects positifs et faire attention aux détresses psychologiques ;
- Nécessité d'élargir la sensibilisation aux populations rétro-littorales concernées fiscalement et aux usagers récréatifs des littoraux, voire économiquement au niveau des emplois liés au tourisme... ;
- Tenir compte des stratégies d'amortissement des projets de recomposition spatiale afin de permettre un meilleur investissement des professionnels et le maintien de l'économie littorale ;
- Progressivité des aménagements dans le temps, mais avec une priorité à la sécurisation des biens existants au moins dans une période transitoire.



## Les éléments de l'atelier

Retrouvez l'**ensemble des présentations** et des supports power-point sur la page dédiée :

<https://www.ambition-littoral.fr/?PresentationAtelier2>

Découvrez (ci-contre) la **vidéo de restitution** de la journée.

Le film met en valeur l'atelier du 08 novembre 2022 :

**"questions prospectives et retour d'expériences"**.



Dernière étape de la [feuille de route de la démarche Ambition Littoral](#), cet atelier marque la fin d'un cycle très riche et dense.

De **prochaines étapes** vous attendent :

- un **plate forme d'information en ligne** qui reprendra l'ensemble des contenus évoqués et présentés durant les ateliers, enrichie des éléments produits durant la démarche
- une **"gare centrale"**, espace regroupant toute l'information indispensable et disponible sur le sujet
- Enfin un dernier événement fin 2023 : un **séminaire de restitution final de la démarche Ambition Littoral**.

Parc naturel marin du golfe du Lion  
2, impasse Charlemagne  
66700 ARGELES/MER  
[ambitionlittoral@ofb.gouv.fr](mailto:ambitionlittoral@ofb.gouv.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Parc naturel marin du golfe du Lion.

[Se désinscrire](#)